Bulletin municipal
Le Babillard
VOL. 03 • N° 02
AVRIL 2015
CANTON DE HATLEY

135, rue Main
North Hatley, QC J0B 2C0
819 842-2977
www.cantondehatley.ca

Comme vous savez, nous avons fait l'acquisition, il y a plus d'un an, d'une partie du bâtiment du Mont Hatley. Il s'agit précisément de la partie frontale donnant sur le chemin Capelton. Cet achat est rendu nécessaire à cause de notre manque de locaux communautaires et de l'étroitesse de nos bureaux actuels qui ne répondent plus à nos besoins.

Le projet d'ensemble avait été présenté aux citoyens avant les dernières élections municipales de 2013. Nous avions diffusé, à l'époque, un plan financier afin de réaliser les modifications nécessaires à l'aménagement de ce bâtiment. Un montant de 450 000 $ était projeté, soit 150 000 $ par année sur trois ans ainsi que la vente du bâtiment occupé présentement par le Canton, pour une somme de 250 000 $. À tout ça s'ajoutait une subvention du PIQM (programme d'infrastructure municipale du Québec) pour le volet communautaire du projet.

Où en sommes-nous en ce mois d'avril et pourquoi rien ne semble avoir été fait? Comme l'ensemble du bâtiment comprend deux affectations différentes, soit le bâtiment municipal et le centre de glisse Mont Hatley, un mur de type coupe-feu doit être réalisé sur l'ensemble des murs mitoyens. Une première conception entrainant un appel d'offres fut réalisée à l'automne dernier. Un montant de 190 000 $ était alors exigé pour la réalisation de ce mur coupe-feu. Le conseil jugeant le montant beaucoup trop élevé par rapport aux estimations, il fut décidé de rejeter les offres et de référer le projet au comité bâtiment. Au moment d'écrire ces lignes, un second appel d'offres est à l'étude par ce comité pour être soumis au Conseil et les montants s'y retrouvant sont beaucoup plus près des estimations, soit aux alentours de 150 000 $. La facture sera partagée entre les deux propriétaires.

La réponse du Ministère pour la subvention gouvernementale (attendue depuis octobre dernier) tarde toujours à venir donc nous avons décidé de scinder le projet en deux volets. Soit un volet administratif et un volet communautaire. Nous sommes présentement à la planification et à la conception de la partie administrative. Il est impératif que nous aménagions le plus rapidement possible nos nouveaux bureaux afin de réduire les frais d'entretien de deux bâtiments, soit le présent hôtel de ville et le bâtiment du Mont Hatley. Les élus ainsi que les employés sont mis à contribution afin de collaborer avec les architectes pour concevoir des locaux répondants aux besoins administratifs et offrant une pérennité pour les années futures.

Pour ce qui est du bâtiment municipal actuel, nous avons eu plusieurs visites et quelques personnes se sont montrées sérieusement intéressées. Maintenant que le mur coupe-feu est en voie de réalisation et que le volet administratif progresse bien, nous pourrons regarder plus sérieusement la vente du bâtiment et pourrons estimer une date de départ.

Si vous avez des questions, je vous invite, comme à l'habitude, à venir nous rencontrer lors des réunions régulières du conseil municipal où vous trouverez les dates sur notre site Internet ou tout simplement à communiquer avec la municipalité via courriel ou téléphone.

En terminant, j'invite les coureurs et marcheurs à venir me rejoindre au Demi-marathon de la fête des Mères qui aura lieu le 10 mai prochain. Cette activité, qui sillonnera les routes du Canton de Hatley et de North Hatley, est une belle occasion de rencontrer des gens dans une atmosphère participative et amicale. Il y a des défis pour tous les types de coureurs et marcheurs. (Article en page 4). Après un hiver qui a semblé interminable, voilà une bonne occasion de profiter des chaudes journées du printemps.

NOS POMPIERS... DES HOMMES DE COEUR

Le 9 mars dernier, Edward Sprigings célébrait son 80e anniversaire de naissance. Ce fut avec une grande joie qu'il reçut la visite d'un groupe de nos pompiers à son logement de la résidence Connaught. Caressant le rêve d'être lui-même pompier, il a toujours été très près du groupe.

Bon anniversaire Edward!

Sur la photo, Monsieur Sprigings entouré des pompiers Daryl Williams, C.J. Chute, Simon Rancourt, Marc Richard, Nicolas De Francesco, Howard Hale et du Directeur du service Monsieur Mike McKenna.

TABLE DES MATIÈRES

Infos municipales 2
Suivi des séances du conseil 3
Communautaire 3
Loisirs et activités 4-5
Entreprise locale 6
Sécurité incendie 7
Environnement 7
Conseils pratiques 8
Sécurité publique 8

À LA MAIRIE

Votre Conseil municipal

Martin Primeau
Maire

Patrick Clowery
Conseiller n°1

Vincent Fontaine
Conseiller n°2

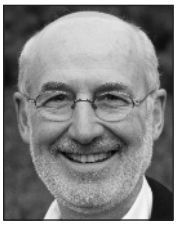

Jacques Bogenez
Conseiller n°3

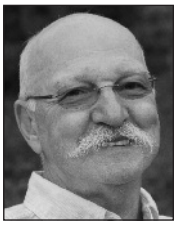

Claude B. Meilleur
Conseiller n°4

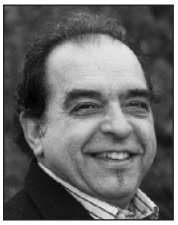

Guy Larkin
Conseiller n°5

Sylvie Cassar
Conseillère n°6

Directrice générale:
Liane Breton

Adjoint à la direction:
Paul Conway

Adjointe à la trésorerie:
Annie Deshaies

Inspecteur en bâtiment et en environnement:
Éric Gravel

Directeur des travaux publics:
Jean-François Laflamme

Agente de développement loisirs (par intérim):
Lucie Levasseur

Heures d'ouverture:
Du lundi au vendredi
8h à 12h et 13h à 16h

Coordonnées:
135 rue Main, North Hatley (Québec) J0B 2C0
Tél. : 819 842-2977 • Téléc.: 819 842-1997
Courriel: info@cantondehatley.ca
Site Internet: www.cantondehatley.ca

Conception et impression du journal:
Les Publications Municipales – 1 877 553-1955

INFOS MUNICIPALES

TAXES MUNICIPALES 2015

Voici les prochaines dates de versement des taxes municipales 2015 :

15 mai, 14 juillet et 14 septembre

TRAVAUX AUTOROUTE 410 SECTEUR CHEMIN HASKELL HILL

Des travaux de prolongement de l'autoroute 410 sont prévus dans le secteur du chemin Haskell Hill. Les travaux devraient se dérouler entre le mois de mai et le mois d'août 2015.

MÉNAGE DU PRINTEMPS? GROS REBUTS?

Pensez à la Ressourcerie des Frontières! Collecte gratuite à domicile. 1-855-804-1018
info@ressourceriedesfrontieres.com

RESSOURCERIE DES FRONTIÈRES

CALENDRIER PHOTO 2016 – THÈME : LES PAYSAGES AGRICOLES

Vous aimez prendre les photos? Vous souhaitez les partager? Le thème pour le prochain calendrier municipal est « *Les paysages agricoles* ». On peut donc penser à des photos de granges, de champs, des animaux dans un pré, etc.. S.V.P. envoyez vos photos à info@cantondehatley.ca

Prenez note que les photos envoyées à la municipalité peuvent être utilisées pour d'autres publications municipales que le calendrier (bulletin municipal, site internet de la municipalité, etc.) mais que vous gardez tous les droits d'auteur avec mention du photographe. Merci de participer!

VIGNETTE DE BATEAU

Les vignettes de bateau pour l'accès au lac Massawippi sont arrivées. Les vignettes permettent l'accès au lac et le lavage de bateau sans frais pour toute la saison.

Type d'usager	*Résident avec une embarcation motorisée*	*Résident avec une embarcation non motorisée*	*Non-Résident avec une embarcation motorisée*	*Non-Résident avec une embarcation non motorisée*
1ière embarcation	25 $	5 $	180 $	5 $
Chaque embarcation supplémentaire	15 $	5 $	180 $	5 $

Pour soumettre vos articles dans le Journal:

«Le Babillard» est publié à tous les 2 mois et est distribué vers le milieu du mois. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués avant le 30 du mois précédant la parution. Il suffit de faire parvenir vos fichiers Word et photos en fichiers séparés (JPG ou BMP) par courriel à: info@cantondehatley.ca

POUR PLUS D'INFORMATION: 819 842-2977

SUIVI DES SÉANCES DU CONSEIL

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS

1. Nomination du maire suppléant – Monsieur Vincent Fontaine

Le conseil nomme Monsieur Vincent Fontaine maire suppléant de la municipalité du 1er mars 2015 jusqu'au 1er novembre 2015.

2. Appui à la Société canadienne du cancer

Le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer. Le mois d'avril est le *Mois de la jonquille*, et il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des personnes atteintes de cancer et dans la lutte contre la maladie.

3. Construction au 37, chemin Lakeview

Suite à la recommandation du comité consultatif en urbanisme, le conseil municipal accepte la demande de permis de construction du lot n° 4 473 618, chemin Lakeview.

4. Modification du règlement de permis et certificats n° 2000-11

Le règlement no 2015-03 modifiant le règlement de permis et certificats n° 2000-11 sera présenté pour adoption à une prochaine séance. Les principales modifications :

- prendre en compte les nouvelles exigences concernant les installations de prélèvement d'eau;
- mieux voir au respect des milieux humides;
- exiger que l'inspection des installations septiques soit faite par un professionnel et que ce dernier atteste de sa conformité.

5. Liste des ventes pour non paiement des taxes 2015

Le conseil a approuvé la liste d'immeubles pour la vente pour défaut de paiement de taxes qui aura lieu le 11 juin 2015 aux bureaux de la MRC de Memphrémagog.

6. Tour de vélo pour la Solidarité internationale

Le *Tour de vélo pour la solidarité* organisé par la *Fondation du Carrefour de solidarité Internationale* se tiendra le 12 septembre 2015 et passera sur le territoire de la municipalité. La sécurité sera assurée par les organisateurs.

7. Levé topographique le long de la rivière Massawippi

Le conseil donne un mandat à la firme GIC Groupe Info Consult pour un levé topographique complémentaire d'un secteur d'environ 5 km2 en ajout au secteur déjà réalisé en 2013 le long de la rivière Massawippi pour la somme de trois mille trois cent dollars (3 300 $).

8. Cartographie des plaines inondables de la rivière Massawippi

Le conseil octroie un mandat la firme *JFSA Experts-Conseils en ressources hydriques* pour une cartographie des plaines inondables de la rivière Massawippi, pour la somme de 18 000 $.

9. Correction de la résolution

Le conseil municipal accepte de céder une partie du lot 4 090 376 face à la propriété de Monsieur Harvey Robinson.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE SPÉCIALE DU 10 MARS

1. Acte de cession Groupe Hatley et Canton de Hatley

La municipalité acquiert une superficie de 9,3 mètres du Groupe Hatley.

2. Acte de servitude Groupe Hatley et Canton de Hatley

La Municipalité du Canton de Hatley et Groupe Hatley Inc. signent un acte de servitude réciproque de non-construction.

COMMUNAUTAIRE

GALA DES BONS COUPS À LA MRC DE MEMPHRÉMAGOG

Reconnaissez-vous vos conseillers?

Photo prise lors du « Gala des bons coups », à la MRC de Memphrémagog, pour féliciter le Comité Consultatif en Environnement du Canton de Hatley de son travail.

De gauche à droite : Messieurs Patrick Clowery, Jacques Bogenez et Vincent Fontaine

Des jeunes âgés entre 18-35 ans venus de l'extérieur de la région ont participé à un séjour exploratoire qui passait par le Canton de Hatley. Ils entourent ici le maire du Canton de Hatley, Martin Primeau, qui les a accueillis au Mont Hatley le 14 mars dernier.

Les séjours exploratoires sont organisés par le Carrefour jeunesse-emploi Memphrémagog pour les personnes âgées entre 18-35 ans. L'objectif est de faire connaître le territoire de la MRC de Memphrémagog et de mieux outiller les personnes souhaitant s'établir en région.

Carrefour jeunesse-emploi Memphrémagog

Desjardins présente DRUMMONDVILLE H2015 50e FINALE JEUX DU QUÉBEC

FÉLICITATIONS AUX ATHLÈTES DU CANTON DE HATLEY AYANT PARTICIPÉ À LA FINAL PROVINCIALE DES JEUX DU QUÉBEC HIVER 2015 :

Nelly Lapointe, *hockey féminin*

Marilou Beaudry, *nage synchronisée*

Jade Compagna, *nage synchronisée*

Marc-Antoine Michaud, *curling*

Rosalie Tremblay-Dionne, *gymnastique*

Félicitations !!!

LE PRINTEMPS VOUS DONNE DES AILES!

Pour le printemps tant attendu, le service des loisirs du Canton de Hatley vous a concocté un éventail d'activités pour vous remettre en forme, vous détendre et rencontrer des gens!

VOUS AVEZ LA BOUGEOTTE?

Les occasions de faire de l'exercice ne manquent pas.

Le lundi soir, venez vous initier au Ultimate Frisbee, un sport qui conjugue effort physique, stratégie et esprit d'équipe. Les rencontres à 19 h au parc Rivière débutent le 4 mai et se poursuivent jusqu'au 22 juin. Essayez et vous deviendrez accro!

À la demande générale, l'activité Zumba se poursuit les mardis à 18 h du 28 avril au 23 juin avec notre super prof Gabriel Ernesto. Et quand il fera beau (oui, oui, ça va arriver un jour), on dansera à l'extérieur!

Les jeunes de 8 à 12 ans pourront aussi bouger en s'inscrivant à l'activité Multi-sports les mardis de 19 h à 20 h 15 au gymnase de l'école de North Hatley. En compagnie du dynamique Clément Moliner-Roy, ils auront droit à une série de jeux et de sports incluant le volleyball et le soccer, dans une ambiance non-compétitive, juste pour le plaisir!

Pour ceux qui aimeraient pratiquer la course à pied, il ne faut pas sous-estimer les conseils d'un pro pour nous aider avec la technique, la prévention des blessures et un bon programme d'entraînement. L'entraîneur professionnel Benoît Talbot vous offre un groupe de course chaque mercredi à 17 h 30 pour les débutants et à 18 h 30 pour les gens qui courent déjà. Les groupes se rencontrent au stationnement situé en bas de l'école de North Hatley (rue School) à partir du 29 avril.

PROMENADE ORNITHOLOGIQUE LE 29 MAI

Le secteur de 2 km sur la piste cyclable, entre le chemin Kingdom et le chemin Stafford, reçoit énormément d'oiseaux au printemps, des migrateurs ou encore des nicheurs. On peut y observer facilement le Cardinal à poitrine rose, l'Oriole de Baltimore, le Bruant des marais, la Bécassine de Wilson, le Goglu des prés, le Troglodyte familier, mais aussi le Merlebleu de l'Est, le Passerin indigo, le Roitelet à couronne rubis, des viréos, des parulines, des moucherolles, des hirondelles et bien d'autres encore. De quoi satisfaire tous les goûts!

Nous ferons l'aller-retour à pied sur la piste cyclable à partir du chemin Kingdom (4 km aller-retour)

Rendez-vous : 7 h au stationnement du chemin Kingdom (accès par la route 108, près du croisement avec la rue Dunant)

Durée : de 7 h à 11 h

Niveau de difficulté : facile

Aucune réservation nécessaire, vous n'avez qu'à vous présenter.

Pour plus d'information
Benoît Turgeon 819-769-1653

« LUMIÈRE », CONCERT DE LA CHORALE DU CANTON DE HATLEY

Les membres du choeur vous invitent au concert qui aura lieu le dimanche 3 mai à 16 h à l'église Sainte-Élisabeth de North Hatley, située au 3115, chemin Capelton. Les billets seront vendus sur place (10 $). Depuis janvier, un groupe de citoyens du Canton de Hatley se rencontrent le jeudi soir à l'église Sainte-Élisabeth de North Hatley pour chanter du répertoire de chants chorales (*musiques du monde, populaire et classique sur le thème de la lumière, de l'amour et de l'espérance*).

LE FESTIVAL DU LAC MASSAWIPPI RENAÎT DE SES CENDRES?

Le Festival de Musique Massawippi prend la relève du Festival du Lac Massawippi après presque dix ans d'absence. Toujours à l'église Sainte-Élisabeth, les concerts auront lieu les samedis de juin (6, 13, 20 et 27). Ils commenceront à 20 h et seront précédés d'une causerie à 19 h 30. Au programme, des musiciens les plus illustres du Canada : le groupe baroque Les Voix Humaines, le pianiste Tristan Longval-Gagné, le violon solo de l'Orchestre Symphonique de Toronto Jonathan Crow accompagné du pianiste Philip Chiu et le flûtiste solo de l'Orchestre Symphonique de Montréal, Timothy Hutchins accompagné au piano par Janet Creaser Hutchins. Les billets sont disponibles à l'avance au coût de 30 $ pour chaque concert ou 100 $ pour la série. Plus d'infos au http://pages.globetrotter.net/estria/MusiqueMassawippi.html ou à estria@cgocable.ca.

« *Je suis heureux de participer pour une deuxième année consécutive à un des événements du Demi-marathon de la fête des mères à North Hatley. Trouvez un défi à votre mesure et joignez-vous à moi et aux centaines d'autres participants pour ce bel événement sportif. Au plaisir de courir à vos côtés!* »

Le Demi-marathon de la fête des mères aura lieu le 10 mai 2015. Le demi-marathon est constitué de cinq événements de course à pied qui s'adressent autant aux débutants qu'aux coureurs expérimentés. Les amateurs de course à pied pourront profiter du magnifique paysage sur des distances de 5, 10 et 21.1 km. Il y aura aussi une course pour les enfants.

Pour information et inscription : http://www.courirenestrie.com/

CONCERTS GRATUITS AU PARC DREAMLAND DE NORTH HATLEY

La Municipalité du Village de North Hatley présentera une série de concerts gratuits au kiosque Scowen du parc Dreamland pendant les mois de juillet et août. En plus de concerts spéciaux les 24 juin et 1er juillet, il y aura des concerts tous les soirs à 19h30 et les dimanches midi dès le 11 juillet. En cas de pluie les concerts du dimanche seront présentés à l'Église UU Estrie (210, rue Main) à 13 h et les concerts du samedi au bâtiment de la plage «Pleasant View».

9E ÉDITION DE LA MARCHE POUR L'ALZHEIMER

La Marche pour l'Alzheimer aura lieu le dimanche 31 mai prochain à Magog. Cet événement majeur de sensibilisation, parrainé pour une deuxième année par Ingrid St-Pierre, auteure, compositrice et interprète, est l'occasion d'exprimer votre soutien et de venir en aide aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, leur famille et leurs proches aidants.

Visitez le site www.marchepourlalzheimer.ca et inscrivez-vous en tant que marcheur individuel ou en équipe, et ce en toute simplicité! Les fonds amassés serviront à accroître l'efficience des services d'aide et de soutien offerts en Estrie par la Société Alzheimer de l'Estrie.

Les citoyens sont conviés dès 9 h 30 le dimanche, 31 mai prochain au stationnement municipal au 55, rue Cabana (plage des Cantons) à Magog. La marche se fera sur la piste cyclable et piétonnière (5 km). Le départ est prévu à 10 h.

Participer à la marche

Les personnes intéressées à participer à cette activité peuvent s'inscrire de trois façons :

- En ligne au www.marchepourlalzheimer.ca
- Par téléphone au 819 821-5127;
- Par courriel : sandraasselin@alzheimerestrie.com

LA MARCHE POUR L'ALZHEIMER
UN GESTE DIGNE DE MÉMOIRE

ACTIVITÉS À CHAQUE SEMAINE

Jour	*Activité*	*Lieu*	*Coût*
Lundi	**Ultimate Frisbee**, 19 h - 20 h, 4 mai au 22 juin	Parc Rivière, North Hatley	30 $
Mardi	**Zumba**, 18 h - 19 h, 28 avril au 23 juin	Gymnase de l'école de North Hatley	60 $
	Multi-sports pour les 8-12 ans 19 h - 20 h 15, 5 mai au 23 juin	Gymnase de l'école de North Hatley	20 $
Mercredi	**Course à pied - débutant** 17 h 30 - 18 h 30, 29 avril au 24 juin	Stationnement en bas de l'école de North Hatley	75 $
	Course à pied - intermédiaire 18 h 30 - 19 h 30, 29 avril au 24 juin	Stationnement en bas de l'école de North Hatley	75 $

INFORMATION ET INSCRIPTION : 819-842-2977 OU LOISIRS@CANTONDEHATLEY.CA

6 ÉVÈNEMENTS À NE PAS MANQUER CE PRINTEMPS...

Votre horaire du temps ne vous permet pas de vous engager dans des activités qui ont lieu chaque semaine? Laissez un peu de place dans votre agenda pour les évènements suivants :

Jour et date	*Activité*	*Lieu et coût*
Vendredi, 24 avril 20 h - 21 h 30	**Soirée de danse Fusion**	Salle Lucien-Vachon 10 $, inscription avant le 23 avril
Samedi, 2 mai Dès 10 h	**Tournoi de Badminton**	Gymnase de l'école de North Hatley 15 $, inscription avant le 24 avril
Dimanche, 3 mai 16 h	**Concert de la chorale du Canton de Hatley**	Église Ste-Élisabeth 10 $, billets à la porte
Samedi, 9 mai 9 h 30 - 15 h	**Journée découverte-forêt en famille**	Mont Hatley GRATUIT (places limitées) inscription avant le 1er mai
Dimanche, 17 mai 8 h à midi	**Bazar du printemps**	Mont Hatley 12 $ par table de 8, (réservation obligatoire pour vendre)
Samedi, 6 juin 16 h à 22 h 30	**Fête familiale**	Mont Hatley GRATUIT

INFORMATION ET INSCRIPTION: 819-842-2977 OU LOISIRS@CANTONDEHATLEY.CA

ADRESSES :

École de North Hatley : 110, rue School, North Hatley
Salle Lucien-Vachon : 3115, chemin Capelton, North Hatley
Église Ste-Élizabeth : 3115, chemin Capelton, North Hatley
Parc de la Rivière : à côté du stationnement municipal, North Hatley
Mont Hatley: 4785, chemin Capelton, Canton de Hatley

LA MARJOLAINE FÊTE SES 20 ANS CETTE ANNÉE

Jean-Pierre Lemonnier et Marjolaine Anctil

La Serre biologique La Marjolaine, une entreprise horticole locale certifiée Écocert Canada, fête ses 20 ans cette année.

Pour Marjolaine Anctil et Jean-Pierre Lemonnier, une journée typique en période de pointe commence très tôt le matin. Elle commence par la préparation des plants pour la livraison vers les marchés, que ce soit pour Rona l'entrepôt ou les marchés de solidarité. Le matin c'est aussi l'arrosage et l'entretien des plantes. Les semis et repiquages se poursuivent toute la journée tout en recevant la clientèle sur le lieu même de la production. À l'extérieur, on travaille les champs. On y applique du compost avant de semer et on met en terre les transplants.

La Marjolaine est une entreprise familiale fondée en 1995 par Marjolaine Anctil, horticultrice et Jean-Pierre Lemonnier, technicien en génie mécanique. Jean-Pierre s'occupe notamment de la maintenance et il est opérateur de la machinerie. Marjolaine et Jean-Pierre se sont rencontrés sur un domaine agricole dans le sud de la France. Partageant une passion commune pour l'écologie, ils ont choisi de s'installer au Canton de Hatley pour l'espace et la tranquillité mais aussi pour la proximité de la ville. Leur souhait était de vivre à la campagne et en vivre dans la mesure du possible ainsi que voir leurs enfants grandir au contact de la nature.

Forts de plusieurs années d'expérience, les propriétaires de la Serre la Marjolaine font de leur spécialité le soin apporté au service à la clientèle. Sur place, ils sont en mesure d'offrir expertise et conseils pour la culture de potagers bio. Leur fierté? « *Que notre production contribue à améliorer l'environnement et de voir des gens heureux partir en main des plants sains sans OGM, sans pesticide ou engrais chimiques.* »

Marjolaine Anctil nous rappelle que « *l'année 2015 est l'année internationale des sols. En effet, le sol nourrit la plante que nous mangeons. C'est pourquoi nous lui accordons le plus grand soin. Un sol en meilleur santé est un héritage que nous laissons aux générations futures* ».

À la Serre la Marjolaine, le rythme suit celui les saisons. En mars et avril, c'est la période intensive des semis et repiquages.

En mai et juin, la période la plus occupée, les semis se poursuivent et le comptoir de vente est ouvert au public, en plus des livraisons vers le marché. À partir de juin, la Marjolaine tient aussi boutique au Marché champêtre de North Hatley tous les samedis matins à 10 h. Les activités hors saison incluent les conserves pour l'hiver, l'entretien de l'équipement, des bâtiments et de la serre.

La Marjolaine produit environ 5 000 plants par année. La production inclut une très grande variété des plants à transplanter dans un jardin au printemps et des légumes frais en saison estivale. Elle inclut aussi une vaste gamme de fines herbes, allant de l'aneth à la verveine en passant par la lavande. S'ajoute à cela des plants de légumes, de l'aubergine à la tomate en passant par la courge et le piment de Cayenne. La liste complète est trop longue pour être ici incluse. Le produit le plus important en volume? Les plants de basilic et ce depuis 20 ans.

En plus de poursuivre sa mission de fournir des plants biologiques pour le potager et des légumes biologiques, la Serre la Marjolaine développe une gamme de plants qui se cultivent en contenant pour les jardiniers amateurs qui n'ont pas de potager. Elle prévoit offrir des contenants fabriqués à partir de bois recyclé. Une autre façon de faire rayonner la Marjolaine tout en contribuant à améliorer l'environnement.

Cette année pour souligner les 20 ans de la Marjolaine, il y aura sur les lieux de l'entreprise cet été, le dimanche 16 août, La Fête Médiévale des Récoltes. Entrée libre pour les participants et les participantes en costume de l'époque.

Serre biologique La Marjolaine est sur Facebook.

Tél.: 819-569-6128

BRÛLER DES BRANCHES... ET RIEN D'AUTRE

Saviez-vous qu'il est interdit de brûler des matériaux autres que des branches, des feuilles et des souches d'arbres? L'interdiction provient d'un règlement provincial, soit le *Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère de la Loi sur la qualité de l'environnement.*

Nous vous rappelons que vous devez obtenir l'autorisation avant de brûler. Vous n'avez qu'à communiquer avec le bureau municipal au 819-842-2977.

CONSEILS POUR ÉVITER LES ALARMES NON FONDÉES

- Faites installer les détecteurs de fumée du système d'alarme loin des sources de fumée ou de vapeur d'eau : cuisine, pièce avec foyer, salle de bain ou atelier.
- Optez pour des détecteurs photoélectriques : ils sont moins sensibles à la fumée légère et à la vapeur, responsables de plusieurs alarmes non fondées.
- Bien que l'activation de la fonction de délai soit facultative, il est fortement recommandé de la faire activer à l'intérieur d'une propriété privée. Renseignez-vous auprès de votre centre de télésurveillance ou du spécialiste qui en fait l'entretien.
- Il est fortement déconseillé de la faire activer dans les bâtiments destinés à héberger des personnes dont la capacité d'évacuation est limitée, dont les résidences privées pour aînés.

Utilisation du système d'alarme incendie

- Apprenez comment fonctionne votre système d'alarme et montrez-le aux occupants de votre demeure.
- Assurez-vous que le numéro de téléphone de votre centre de télésurveillance est inscrit sur ou près du clavier de commande du système.
- Renseignez-vous auprès de votre municipalité sur la réglementation concernant l'installation et le fonctionnement des systèmes d'alarme incendie.

Entretien du système

- Faites remplacer les détecteurs de fumée tous les 10 ans.
- Procédez à des essais deux fois par année pour assurer leur bon fonctionnement.
- Nettoyez fréquemment l'extérieur des détecteurs de fumée à l'aide d'un aspirateur. N'ouvrez pas le boîtier. Communiquez avec votre centre de télésurveillance si le système se déclenche.

- Prévenez votre centre de télésurveillance à la suite d'une panne électrique ou téléphonique. Testez ensuite votre système.
- Inspectez les piles de votre système d'alarme et assurez-vous que leurs bornes ne sont pas corrodées. S'il y a corrosion ou fuite de liquide, faites-les vérifier par un spécialiste.

Respect des normes

- Assurez-vous que votre système d'alarme relié à un centre de télésurveillance répond aux normes en vigueur.

L'INDICE DE DANGER D'INCENDIE

À chaque jour, la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) émet un indice de danger d'incendie pour toutes les régions du Québec. Le chef pompier peut donner une directive locale d'interdiction même si l'indice est bas ou moyen.

Pour connaître l'indice de danger d'incendie :

Site web : http://www.sopfeu.qc.ca/fr/
aussi disponible sur
http://cantondehatley.ca/

Téléphone sans frais :
1 800 463-FEUX (3389)

SOPFEU

L'HERBICYCLAGE, UNE PRATIQUE FACILE À ADOPTER

Vous cherchez un moyen facile d'économiser le temps passé à tondre la pelouse tout en faisant quelque chose d'utile pour l'environnement ?

Cessez de ramasser et d'ensacher l'herbe coupée!

En recyclant l'herbe coupée et en la gardant sur votre terrain, vous permettez le retour des éléments nutritifs dans le sol, ce qui a aussi l'avantage de renforcer et de fortifier votre pelouse de façon naturelle. De plus, comme l'herbe contient de l'eau à plus de 90 %, l'herbe coupée est une source importante d'humidité pour votre terrain.

LES MULTIPLES AVANTAGES DE L'HERBICYCLAGE :

- Bénéfique pour l'environnement tant sur le plan de la réduction des gaz à effet de serre que sur le plan agronomique
- Économie de temps d'entretien pour les citoyens
- Diminution de la quantité de matières organiques à traiter par la municipalité, donc réduction potentielle des coûts de collecte, de transport et de traitement
- Réduction des impacts environnementaux liés au transport et au traitement
- Meilleure résistance de la pelouse à la sécheresse et aux maladies
- Diminution de l'utilisation d'engrais
- Pratique facile à adopter

LE BAC BRUN : PROBLÈMES ET SOLUTIONS

Mon bac pu ! (problèmes d'odeurs)

Le bac roulant brun est conçu pour réduire les odeurs : il possède des trous d'aération sur les côtés et une grille d'égouttement au fond. Cette grille permet aux liquides de s'écouler et de ne pas demeurer en contact avec les matières compostables entre deux collectes. Lors de la collecte, la grille pivote pour faciliter la vidange des matières.

- Après la collecte, laissez sécher le bac vide, puis rincez-le avec un détergent doux biodégradable ou une solution de vinaigre blanc et d'eau.
- Alternez des couches humides (résidus de cuisine) avec des couches de matières sèches (feuilles de plantes mortes, sciure, copeaux de bois).
- Pratiquez l'herbicyclage : laissez les résidus de tonte au sol (l'herbe fraîchement coupée peut être source d'odeur).
- Saupoudrez un peu de chaux ou de bicarbonate de soude dans votre bac brun.
- Congelez les viandes, la volaille et le poisson en attendant le jour de la collecte.
- Lorsque vous videz votre petit contenant de cuisine dans le bac brun, recouvrez les matières d'une feuille de papier journal.
- Placez vos bacs à la rue à toutes les collectes, même s'ils contiennent peu de matières.
- Placez vos bacs à l'abri du soleil : la chaleur accélère la décomposition et intensifie les odeurs.

J'ai des visiteurs impromptus ! (problèmes de petits animaux)

- Appliquez un peu de *Vicks Vapor Rub* autour des trous d'aération de votre bac pour éloigner les animaux.
- Référez-vous aux recommandations précédentes pour limiter les odeurs.

Ça grouille dans mon bac ! (problèmes de mouches à fruits et de vers blancs)

- En période estivale, les mouches peuvent se reproduire rapidement et vous causez des soucis. Si vous trouvez de petits vers blancs dans votre bac brun, c'est qu'une mouche a réussi à pondre des œufs sur des restes de viande.
- Aspergez les vers de sel ou de vinaigre pour les tuer.
- Emballez vos matières : enveloppez vos restes de viande et de poisson dans du papier journal ou dans un sac de papier brun avant de les déposer dans votre bac. Cette barrière empêchera les mouches d'y pondre leurs oeufs.
- Gardez le couvercle du bac fermé : en refermant rapidement les couvercles, vous empêchez les mouches d'y entrer.
- Congelez les viandes, la volaille et le poisson en attendant le jour de la collecte.

La Sûreté du Québec vous informe

Memphrémagog MRC

Service, professionalisme, respect et intégrité.

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Vous êtes témoin d'une infraction criminelle? Vous notez la présence d'individus louches qui tentent d'ouvrir les portes d'une voiture? Ou vous observez la conduite erratique d'un automobiliste?

Dans tous les cas où vous êtes témoin d'infraction criminelle ou au Code de la sécurité routière, vous pouvez transmettre l'information de façon confidentielle à la Sûreté du Québec. Vous n'êtes pas tenu de vous identifier.

Qui contacter ?

Faites le 310-4141 (sans indicatif régional, partout au Québec) ou *4141 (via votre téléphone cellulaire).

Vous pouvez également faire un signalement de façon anonyme auprès d'Échec au crime (anciennement Info-Crime) au 1 800 711-1800 ou par Internet, en remplissant le formulaire prévu à cette fin à Echecaucrime.com.

Ce que vous observez et rapportez permet aux policiers de mieux cibler leurs interventions et d'intervenir plus rapidement.

C'est un geste utile dans l'application de la loi et un geste qui démontre la responsabilité sociale de chacun.